



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**N°36/2012**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice

22

Présents

13

Pour

13

Contre

0

Non participation au vote

0

L'an deux mille douze,

le vingt-quatre septembre à quatorze heures,

le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Marne s'est réuni dans la salle du conseil d'administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, président.

**Etaient présents :**

Messieurs Charles de COURSON, Maurice BENOIST, Patrice VALENTIN, Jean HUGUIN et Madame Joëlle VASSEUR.

Messieurs Jacky BAILLOT, Roland BOULARD, Christian BRUYEN, Daniel COLLARD, Bernard DOUCET, Gérard GORISSE, Claude PAUL et Madame Olivette BARRE.

**OBJET : DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE**

Vu le rapport du président du Conseil d'administration,

Vu le 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions communes statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du comité technique paritaire du 17 septembre 2012,

- **DECIDE** de fixer les taux de promotion pour la procédure d'avancement au SDIS de la Marne comme suit :

CADRE D'EMPLOIS	GRADES	TAUX (en %)
LIEUTENANT	Lieutenant 1 <sup>ère</sup> classe	100

Pour extrait certifié conforme,  
Le président,

Charles de COURSON

**ACTE REÇU LE**  
**08 OCT. 2012**  
PREFECTURE DE LA MARNE  
D. R. C. L.